

Passez au jardin avec...



Quoi faire avant de magasiner une remise de jardin

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs consommateurs voudront faire l'acquisition d'une remise de jardin, car sous-sol et garage se font parfois petits. Le besoin d'espace de rangement se fait sentir. Avant de faire cet investissement à long terme, il est important de bien se renseigner.

Informez-vous auprès de votre municipalité. Quelle dimension êtes-vous autorisé à installer? À quelle distance de la maison doit être située votre remise? À quelle distance des lignes de terrain devez-vous l'installer? Avez-vous besoin d'un permis de construction? Pour vous aider à bien localiser votre remise, servez-vous de votre certificat de localisation. Plusieurs informations y sont inscrites. Vous serez donc en mesure de bien situer votre remise de jardin sur votre terrain. N'oubliez pas le côté pratique. Installer sa remise complètement au fond du terrain n'est peut-être pas l'idéal en hiver pour sortir la souffleuse.

Quels articles désirez-vous ranger dans votre remise? Des vélos, une souffleuse, un V.T.T. une moto, une tondeuse, etc. Vous devez déterminer ce que vous prévoyez y ranger, et ne pas oublier que plusieurs items encombrants du sous-sol ou du garage se retrouveront probablement dans votre remise.

En déterminant les articles à ranger, il vous sera plus facile de déterminer la dimension dont vous avez besoin, la largeur de la porte et l'utilité des fenêtres. N'oubliez pas, une remise est un investissement. On ne la changera pas aux deux ans. Pensez donc à long terme. Peut-être aujourd'hui vous faut-il une petite remise, mais demain, quel sera votre besoin?

La semaine prochaine :

Comment magasiner une remise?



Nathalie Gagnon

À votre service depuis 20 ans!

5807 boul. Bourque, Sherbrooke
819 864-6766